

Les élus CGT-INRAE à la F3SCT et au CSA ont participé aux deux courtes visioconférences tenues les 4 et 5 mai dernier devant statuer sur le futur règlement intérieur de ces instances.

A cette occasion, nous avons rappelé notre détermination à poursuivre la lutte pour voir abroger la réforme de nos retraites. Extrait de notre déclaration liminaire :

« Comme ce CSA est court, nous nous limiterons à une déclaration liminaire très succincte. D'abord pour dire que personne ne doit croire qu'avec le temps nous accepterons la réforme des retraites imposée par Emmanuel Macron, en dépit de toutes les oppositions populaires, syndicales et politiques. Jamais nous n'arrêterons de demander son retrait, jamais nous ne tournerons la page.

Pour dire aussi que nous n'oublierons pas la manière dont cette réforme inutile et profondément injuste a été conduite, et le mépris constant dont Emmanuel Macron et son gouvernement ont fait preuve.

Pour inviter les agents de l'INRAE à continuer l'action en les appelant à poursuivre leur mobilisation, en particulier en participant aux « casseroles » organisées lors des déplacements d'Emmanuel Macron ou de ses ministres, et à la journée de grève et de manifestations décidée par l'intersyndicale pour le 6 juin. »

Oui, à l'instar de l'intersyndicale, nous vous appelons toutes et tous à poursuivre la mobilisation sous toutes ses formes, et vous relayons en ce sens son dernier communiqué. Voir ci-après, ou [en ligne](#).

En complément : L'intersyndicale a interpellé les parlementaires pour qu'il y ait un vote majoritaire contre la loi de réforme des retraites le 8 juin date de l'examen de la proposition de projet de loi d'abrogation de la retraite à 64 ans du groupe LIOT à l'Assemblée nationale. [Lire le courrier intersyndical](#).



Le 2 mai 2023

Toujours unis, nombreux et déterminés pour le retrait et pour le progrès social !

2,3 millions de jeunes, de salarié.es et de retraité.e.s ont défilé partout en France, faisant de ce 1er mai 2023 un des plus importants de notre histoire sociale. Une centaine de syndicalistes des 5 continents ont rejoint notre manifestation parisienne en soutien à la mobilisation française. Parmi eux, étaient présent.e.s Esther Lynch, secrétaire générale de la CES et Luc Triangle, secrétaire général de la CSI.

Cette 13ème journée unitaire contre la réforme des retraites démontre la détermination des travailleurs et travailleuses à faire échec à cette réforme des retraites. Depuis plus de 3 mois, des records sont battus tant par le nombre de manifestant.e.s que par le nombre de grévistes dans le public comme dans le privé.

Malgré cela, l'exécutif a enchaîné les passages en force : refus de recevoir les syndicats, utilisation du 49-3, promulgation immédiate malgré la censure partielle du Conseil constitutionnel... La décision du Président de la

République de maintenir sa réforme malgré l'opposition quasi unanime de la population crée une défiance profonde. L'intersyndicale dénonce, une nouvelle fois, solennellement, ces décisions autoritaires qui ajoutent à la crise sociale une crise démocratique. L'intersyndicale a toujours refusé de céder à ces provocations et s'est attachée à maintenir une mobilisation pacifique, festive et populaire malgré des incidents parfois graves que nous déplorons.

Dans l'attente de la décision sur le RIP, l'intersyndicale se félicite de la proposition de loi d'abrogation de la réforme des retraites qui sera à l'ordre du jour le 8 juin prochain à l'Assemblée nationale. Cette proposition de loi permettra pour la première fois à la représentation nationale de se prononcer par un vote sur la réforme des retraites.

Nous appelons unitairement nos organisations à aller rencontrer les députés partout pour les appeler à voter cette proposition de loi.

Dans ce cadre, l'intersyndicale appelle à multiplier les initiatives avec notamment une nouvelle journée d'action commune, de grèves et de manifestations le 6 juin prochain permettant à l'ensemble des salariés de se faire entendre des parlementaires.

Depuis 6 mois, les organisations syndicales de salariés font de nombreuses propositions, notamment en matière de financement, pour renforcer notre système de retraite par répartition et le rendre plus juste.

Le gouvernement a annoncé l'ouverture d'un cycle de concertations sans que l'objet ni le cadre ne soient précisément fixés. Les organisations syndicales de salarié.e.s rappelleront leur refus de la réforme des retraites.

Elles travailleront à des propositions intersyndicales communes mettant à contribution les employeurs, pour que les préoccupations des salarié.e.s soient enfin prises en compte, en matière de salaires, de conditions de travail, de santé au travail, de démocratie sociale, d'égalité F/H et d'environnement notamment. La défiance est profonde et le dialogue ne pourra être rétabli que si le gouvernement prouve sa volonté de prendre enfin en compte les propositions des organisations syndicales.

Poursuivons le combat pour gagner l'abandon de la retraite Macron.

Comme cela a été gagné pour des textes déjà votés : Smic jeunes en 1994 et Contrat Première Embauche en 2006.

La CGT-INRAE appelle les personnels de l'Institut, titulaires comme non-titulaires, à s'engager dans toutes les initiatives décidées localement, et en particulier à participer massivement aux comités d'accueil revendicatifs du Président Macron et de ses Ministres.

Ensemble, soyons plus forts, rejoignez la CGT !



Bulletin d'adhésion à retourner à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10,
78210 Saint-Cyr l'École
ou cgt@inrae.fr



Centre INRAE :
Qualité (M. ou Mme) : NOM :
Prénom : Date de naissance :/...../.....
Corps : Grade :
E-mail :